

Recherche organes désespérément!

«**Temps présent**» lance un cri d'alarme: en Suisse, faute de donneurs d'organes, trop de patients attendent, parfois au péril de leur vie

Cette enquête de Françoise Chuard et Jean-François Amiguet est un cri, un appel au secours lancé au peuple suisse. Très justement, l'équipe de *Temps présent* tire la sonnette d'alarme: faute de donneurs d'organes, chaque année, quinze personnes meurent; chaque année, six cents receveurs attendent le rein ou le cœur d'une autre personne décédée et dont les organes seraient compatibles; chaque année, la moitié seulement des malades sur liste d'attente bénéficient d'une greffe, six cents autres attendent, attendent trop longtemps, leurs forces s'amenuisent et leur état en subit les conséquences.

Nous soutenons donc cet appel et alertons les citoyens suisses: si la médecine fait des miracles en matière de transplantation, elle ne peut rien contre la pénurie d'organes. Il faut donner! Souvent, un, deux, voire trois organes prélevés sur une personne décédée sauveront la vie de un, deux, trois autres patients en attente. Il faut encore savoir: avec quatorze donneurs pour un million d'habitants, la Suisse se place loin derrière ses voisins européens.

Une loi belge permet d'établir un cadre légal dans les hôpitaux, on appelle ça «le consentement présumé»: si la famille d'une personne qui vient de décéder ne dit rien, on présume qu'elle consent à faire don des organes sains. En Suisse, au

sens de la loi, les praticiens ne sont pas obligés de faire une demande aux familles. «Mais, explique un médecin du CHUV à Lausanne, ça ne peut pas se faire dans la clandestinité. Il faut prévenir la famille, il faut rester humain. Ce n'est pas un acte honteux.»

Et, pour mieux nous convaincre, il y a les paroles de ces parents qui, un jour, se sont trouvés confrontés à ce terrible dilemme: encore sous le choc (on leur apprend que leur enfant est cérébralement mort), ils doivent répondre à cette question: «Acceptez-vous que l'on prélève ses organes?» Un homme raconte: «Notre médecin de famille nous téléphone alors que nous étions en Allemagne pour nous annoncer le décès de notre fils. Il a tout de suite demandé si nous étions d'accord de prélever ses organes pour les greffer sur des receveurs.» La femme raconte aussi: «On se demandait ce qui nous arrivait. Mais ce don d'organe, c'était comme une continuité; ainsi, notre fils, au-delà de la mort, pouvait aider quelqu'un d'autre, lui sauver la vie. C'était une petite lumière.»

La pénurie d'organes sévit surtout quand il

s'agit des reins. Les patients restent sur des listes d'attente des mois, voire des années, pendant lesquels ils doivent effectuer régulièrement des dialyses. Une attente parfois insoutenable pour le malade et la famille qui l'entoure. Ainsi, cette femme qui, jour après jour, se démoralise parce qu'elle le sait, on le lui a dit, «un rein, ça ne peut pas se trouver comme ça». C'est son mari qui a fait le geste, c'est son mari qui lui a donné un de ses reins. Un donneur vivant, c'est rare. Un geste d'amour.

Sandrine Cohen

